

11^{ème} session du Conseil des ministres maghrébins de l'enseignement supérieur et de l'éducation

Haraoubia : "Répondre aux besoins du marché"

«L'enseignement universitaire au Maghreb doit répondre aux développements qui s'opèrent dans le monde, en passant par l'amélioration du rendement et de la qualité de l'enseignement», a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Haraoubia, devant ses homologues tunisien, mauritanien, libyen et marocain, lors de l'ouverture des travaux de la 11^e session du Conseil des ministres maghrébins de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation qui se sont ouverts hier à la résidence El-Mithak.

Au cours de cette session qui a eu lieu en présence du secrétaire général de l'UMA, M. Lahbib Benyahia, les cinq ministres de l'UMA ont eu à débattre les grands défis communs en matière d'éducation, d'enseignement et de formation, ainsi que les moyens mis en place pour contribuer, selon l'expérience de chacun des pays, à l'élaboration d'une politique cohérente et harmonieuse dans ce domaine si sensible et si stratégique, pour atteindre rapidement les Objectifs du millénaire pour le développement.

Le premier défi à relever pour les pays du Maghreb consiste en la production du savoir, car la formation des cadres dans les différents domaines de la science et de la connaissance est le seul moyen pour réaliser un véritable développement durable. Le système d'enseignement des pays de l'Union du Maghreb arabe doit contribuer à l'accélération de la complémentarité et de l'intégration maghrébines. Plusieurs points ont été évoqués par les responsables maghrébins du secteur, au cours de cette rencontre, notamment la coordination et la coopération maghrébine dans le domaine de l'enseignement, le rapport d'activité du Conseil, l'équivalence des diplômes universitaires dans les pays du Maghreb et la mise en place d'un programme d'action du Conseil des ministres maghrébins pour la prochaine période. Il a été question également de la relance et l'examen de la situation de l'Université maghrébine et de l'Académie maghrébine des sciences, et ce en poursuivant son action et en étudiant les textes afférents en vue de déterminer les fonctions des deux institutions communes, dont le siège est en Libye. Les cinq ministres ont procédé en outre à l'évaluation des dernières résolutions contenues dans la précédente session, à savoir le renforcement des relations maghrébines de coopération, la promotion des compétences des ressources humaines et l'instauration d'une économie du savoir.

Par ailleurs, et dans le cadre de son programme d'action futur, le Conseil a salué les résultats des réunions des commissions techniques chargées d'étudier les moyens à même de rapprocher les méthodes d'enseignement de base dans les pays maghrébins. Le Conseil a également exprimé sa satisfaction quant à la création d'un mécanisme chargé de coordonner les activités maghrébines relatives à l'éducation sous la supervision de coordinateurs nationaux issus des cinq pays du Conseil.

S. Sofi